



Strassen, le 24 avril 2019

Communiqué de presse

Recommandation du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois

Deuil national et obsèques nationales du 4 mai 2019

Le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL), en l'absence de législation concernant le deuil national, et sans préjudice de toute décision contraire du Gouvernement, recommande aux fédérations membres de faire valoir une certaine retenue, tout en laissant à chaque fédération la liberté de décider du maintien, du report ou de l'annulation des événements figurant à leur programme sportif.

Pour la journée des obsèques nationales du 4 mai 2019 jusqu'à 18.00 heures un report des activités fédérales est recommandé.

Le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois